

A2C Elec
Société par actions simplifiée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 115, Chemin de Landau,
34160 BOISSERON
507 475 796 RCS Montpellier

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23 MAI 2025

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Résolution proposée et adoptée

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à - 4,39 euros de la manière suivante :

Section 1 – Origine

Perte de l'exercice -4,39 euros

Section 2 – Affectation

Apurement par prélèvement sur les « autres réserves » -4,39 euros
qui s'élèvent ainsi à 14 515,83 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 22 765,83 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Christian CATHALA



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	☒	Régime réel normal	☐				
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				☐	Si PME innovante			☐	Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)		☐
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE											
Désignation de la société						Adresse du siège social					
SAS A2C Elec											
SIRET						50747579600011					
Adresse du principal établissement						Ancienne adresse en cas de changement					
115 chemin de Landau											
34160 BOISSERON											
RÉGIME FISCAL DES GROUPES											
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)											
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante						SIRET					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :											
B ACTIVITÉ											
Activités exercées						Travaux d'installation électri			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)											
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		36		Bénéfice imposable à 15%				Déficit	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%											
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 15%				PV à long terme imposables à 19%				PV exonérées (art. 238 quindecies)	
Autres PV imposables à 19%				PV à long terme imposables à 0%							
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations											
Entreprise nouvelle art. 44 sexies		☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		☐		Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art 44 octies A		☐	
France ruralités revitalisation FRR art. 44 quindecies A		☐		Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies		☐		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies		☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies		☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodécies		☐	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		☐		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%				Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies		☐	
								Autres dispositifs		☐	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI ☐											
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)											
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts											
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.											
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)											
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%											
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE											
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé ComptabiliteExpert											
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :						Nom et adresse du conseil :					
ALLIANCE AUDIT SUD 86 Boulevard de Strasbourg 34000 MONTPELLIER											
Résidence l'Ecu						Tél : 0499136650					
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)						Identité du déclarant :					
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :						Date : 14/04/25 Lieu : CATICA					
N° d'agrément :						Qualité et nom du signataire : President CATANA					
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prestataire :						Signature :					

"CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL"

Désignation de l'entreprise		SAS A2C Elec		115 chemin de Landau		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		34160 BOISSERON		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
SIRET		5 0 7 4 7 5 7 9 6 0 0 0 1 1		Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		31122024	
				Exercice N-1 clos le		31122023	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	012				
		014	016				
	Immobilisations corporelles*	028	63 973	030	40 488	23 485	5 819
	Immobilisations financières* (1)	040	1 150	042		1 150	1 150
	Total I (5)	044	65 123	048	40 488	24 635	6 969
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	93 696	052		93 696
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068	99	070		99	8 618
		072	377	074		377	507
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	4 744	086		4 744	14 665
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	98 917	098		98 917	117 486
	Total général (I + II)	110	164 040	112	40 488	123 552	124 455
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		7 500	7 500		
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		750	735		
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		14 520	13 965		
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		(4)	571		
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		22 766	22 770		
Provisions pour risques et charges	154						
Total II	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		54 013	42 828		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		3 000			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		16 215	21 562		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 4 600)	172		16 126	14 799		
	Comptes courants d'associés	173		11 282	22 496		
	Autres dettes	175		150			
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176		100 786	101 685			
Total général (I + II + III)				180	123 552	124 455	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	1 150	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	39 517	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	26 185	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS A2C Elec		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31122024	Exercice N-1 clos le 31122023	
				1	2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210		
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }	215		214		
		217		218	257 302	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	4 390	
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230	9 507	
		Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	257 311	277 378
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	106 522	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240	(11 657)	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	42 694	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	1 474	244	2 242	
	Rémunérations du personnel *			250	88 917	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	39 792	
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255		254	507	
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	26 19	
		Total des charges d'exploitation (II)		264	280 700	277 059
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(23 389) 319	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	4 3	
	Produits exceptionnels (IV)			290	24 685 665	
	Charges financières (V)			294	1 264 316	
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300	35	
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	5 101	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(4) 571
	B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	314 4
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	5	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	35	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones de reconstruction de la défense (44 terdecies)	127		
	dont divers* { Créance due au report en arrière du déficit } { Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) } { Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) } { Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) } }	346	655	641	647	990
		643	645			
		648	649			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	36 354
	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356	
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	36 372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.